



Grégoire&Associés

23, RUE DE LA BOÉTIE - 75008 PARIS

TÉL. : 01 43 12 86 00 - FAX : 01 43 12 86 01 - EMAIL : paris@sagg.fr

**COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE  
MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE  
CANCER**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE & DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

**SIÈGE SOCIAL : 23, RUE LA BOÉTIE - 75008 PARIS - TÉL. 01 43 12 86 00 - FAX 01 43 12 86 01 - EMAIL : paris@sagg.fr - SITE INTERNET : www.sagg.fr**

**SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 300 000 € - RCS : PARIS B 312 261 985 - SIRET : 312 261 985 00039 - APE 6920 Z**

**PARIS - CERGY-PORTOISE - NANCY - REIMS - STRASBOURG - VANNES - DIJON**



**COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE DE  
LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

**ASSOCIATION LOI DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 1901**

**SIEGE SOCIAL : 1 RUE DE PARIS**

**94000 - CRETEIL**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Aux adhérents,

**I - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité départemental du Val de Marne de la ligue nationale contre le cancer, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II – Fondement de l'opinion**

**A. Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



## **B. Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **III - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **IV - Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **V - Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

### **A. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.



**B. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 8 avril 2024

**Le commissaire aux comptes  
Grégoire & Associés**

Signé électroniquement le 08/04/2024 par  
Amaury Loze



**Amaury LOZÉ**



## Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>817 628.97</b>	<b>(264 374.44)</b>	<b>553 254.53</b>	<b>579 962.31</b>
Terrains				
Constructions	733 268.84	(183 587.60)	549 681.24	572 226.95
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	84 360.13	(80 786.84)	3 573.29	7 735.36
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>817 628.97</b>	<b>(264 374.44)</b>	<b>553 254.53</b>	<b>579 962.31</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES</b>	<b>552.00</b>		<b>552.00</b>	
<b>CRÉANCES</b>				
<b>CRÉANCES</b>	<b>567 497.27</b>		<b>567 497.27</b>	<b>80 715.40</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés	400.00		400.00	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	567 097.27		567 097.27	80 715.40
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>2 420 846.14</b>		<b>2 420 846.14</b>	<b>2 525 794.47</b>
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 420 846.14		2 420 846.14	2 525 794.47
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>15 864.83</b>		<b>15 864.83</b>	<b>16 845.53</b>
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>3 004 760.24</b>		<b>3 004 760.24</b>	<b>2 623 355.40</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>3 822 389.21</b>	<b>(264 374.44)</b>	<b>3 558 014.77</b>	<b>3 203 317.71</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				



BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
<b>Fonds propres sans droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles	2 578 376.17	2 125 840.58
Réserves pour projet de l'entité	2 578 376.17	2 125 840.58
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	246 631.30	452 535.59
<b>Situation nette (sous total)</b>	2 825 007.47	2 578 376.17
<b>Fonds propres consommables</b>		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>2 825 007.47</b>	<b>2 578 376.17</b>
<b>Fonds reportés liés aux legs ou donations</b>		
Fonds dédiés		
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>		
<b>Provisions pour risques</b>	195 785.60	195 785.60
Provisions pour charges	2 974.00	2 121.00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>198 759.60</b>	<b>197 906.60</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES</b>	<b>534 247.70</b>	<b>427 034.94</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 406.41	140 185.81
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	36 057.89	30 214.76
Dettes fiscales	11 101.00	2 005.77
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	327 682.40	254 628.60
Legs et donations en cours de réalisation		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>534 247.70</b>	<b>427 034.94</b>
<b>Ecarts de conversion passif (V)</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>3 558 014.77</b>	<b>3 203 317.71</b>



COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	46 432.00	49 488.00	(3 056.00)	-6.18 %
Ventes de biens et services	13 905.00	6 940.00	6 965.00	
Ventes de biens	110.00	340.00	(230.00)	-67.65 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	13 795.00	6 600.00	7 195.00	
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	43 963.00	33 332.00	10 631.00	31.89 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	535 961.48	566 523.82	(30 562.34)	-5.39 %
Dons manuels	534 961.48	564 523.82	(29 562.34)	-5.24 %
Mécénats	1 000.00	2 000.00	(1 000.00)	-50.00 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	573 267.25	688 128.82	(114 861.57)	-16.69 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	4.09	4.21	(0.12)	-2.85 %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 213 532.82</b>	<b>1 344 416.85</b>	<b>(130 884.03)</b>	<b>-9.74 %</b>
Achats de marchandises	605.64	513.36	92.28	17.98 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	310 195.19	290 666.15	19 529.04	6.72 %
Aides financières	378 076.36	319 726.30	58 350.06	18.25 %
Impôts, taxes et versements assimilés	7 435.59	7 851.50	(415.91)	-5.30 %
Salaires et traitements	163 660.84	151 653.68	12 007.16	7.92 %
Charges sociales	70 436.70	55 659.82	14 776.88	26.55 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	27 560.78	27 697.47	(136.69)	-0.49 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	43 166.33	45 335.40	(2 169.07)	-4.78 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 001 137.43</b>	<b>899 103.68</b>	<b>102 033.75</b>	<b>11.35 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>212 395.39</b>	<b>445 313.17</b>	<b>(232 917.78)</b>	<b>-52.30 %</b>
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	44 049.89	3 109.50	40 940.39	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>44 049.89</b>	<b>3 109.50</b>	<b>40 940.39</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>44 049.89</b>	<b>3 109.50</b>	<b>40 940.39</b>	



COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>256 445.28</b>	<b>448 422.67</b>	<b>(191 977.39)</b>	<b>-42.81 %</b>
Sur opérations de gestion	45.02	4 541.92	(4 496.90)	-99.01 %
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>45.02</b>	<b>4 541.92</b>	<b>(4 496.90)</b>	<b>-99.01 %</b>
Sur opérations de gestion		15.00	(15.00)	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>15.00</b>	<b>(15.00)</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>45.02</b>	<b>4 526.92</b>	<b>(4 481.90)</b>	<b>-99.01 %</b>
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	9 859.00	414.00	9 445.00	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 257 627.73</b>	<b>1 352 068.27</b>	<b>(94 440.54)</b>	<b>-6.98 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 010 996.43</b>	<b>899 532.68</b>	<b>111 463.75</b>	<b>12.39 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>246 631.30</b>	<b>452 535.59</b>	<b>(205 904.29)</b>	<b>-45.50 %</b>
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	62 225.28	50 962.00	11 263.28	22.10 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>62 225.28</b>	<b>50 962.00</b>	<b>11 263.28</b>	<b>22.10 %</b>
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	62 225.28	50 962.00	11 263.28	22.10 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>62 225.28</b>	<b>50 962.00</b>	<b>11 263.28</b>	<b>22.10 %</b>
NON AFFECTÉS				





**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2023**



## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION &amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE</b> .....	<b>4</b>
1.1 OBJET SOCIAL .....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b> .....	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations</i> .....	6
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b> .....	<b>8</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	8
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	8
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	9
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	9
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	9
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	10
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	10
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i> .....	10
3.1.7 <i>Stocks</i> .....	11
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	11
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	11
3.1.3 <i>Disponibilités</i> .....	12
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	12
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	14
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i> .....	15
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	16
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i> .....	16
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	16
3.2.5 <i>Dettes</i> .....	16
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i> .....	16
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	17
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan</i> .....	17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....	17
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>18</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....	18
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	20
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	20
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	20
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i> .....	20
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie</i> .....	20
4.2.1.4 <i>Mécénat</i> .....	20
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i> .....	21
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	21
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	21
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	21
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	21
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	22
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	23
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	23



4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	23
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	23
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	24
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	24
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	24
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	24
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	25
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	25
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	25
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	25
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	25
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	26
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD.....	27
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	28
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	28
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	28
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	29
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	29
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	31
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	31
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	<b>32</b>
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	32
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser</i> .....	32
5.2	AUTRES INFORMATIONS .....	32
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	32
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	33
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	33
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	33



# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;



- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants

**NEANT**

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

**NEANT**



## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

#### 2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.



Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entrainera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistant, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'endossement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.



### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

*Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci. La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.*

*A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :*

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;



### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	817 629			817 629
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>817 629</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>817 629</b>

#### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	237 666	26 708		264 374
Amort. Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>237 666</b>	<b>26 708</b>	<b>0</b>	<b>264 374</b>



### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant souscript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente unitaire est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

#### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières		0	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés	400	400	
→ Autres Créances	567 097	567 097	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	15 865	15 865	
<b>Total</b>	<b>583 362</b>	<b>583 362</b>	<b>0</b>

#### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	56 104	
	2 346 710	
Livrets et comptes épargne		44 050
Caisse	634	
Chèques à l'encaissement	17 398	
<b>Total</b>	<b>2 420 846</b>	<b>44 050</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→		
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→		
→		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>		
→ REMBOUSEMENT KLESIA CAISSE DE RETRAITE	406	406
→ SUBVENTION 2023 VILLECRESNES	200	
→		
→		
→		
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>606</b>	<b>406</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
... Charges constatées d'avance	15865	16 846
...		
...		
...		
...		
<b>Total</b>	<b>15 865</b>	<b>16 846</b>



### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	2 125 840	452 536						2 578 376
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>								
<b>Ecarts de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>								
<b>Rapport à nouveau</b>								
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	452 536	-452 536		246 631				246 631
<b>Subventions d'investissement</b>								
<b>Provisions réglementées</b>								
<b>Total</b>	<b>2 578 376</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>246 631</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 825 007</b>



### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant Initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (709)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Sous-Total "Dons"</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Sous-Total "Legs"</b>		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
<b>Total</b>		0	0	0	0	0



### 3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant	196 A	7896 B	6896 C	196 D = A-B+C
<b>Ressources</b>						
<b>Legs :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→						
→						
→						
→						
<b>Donations :</b>		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
<b>Total</b>		0	0	0	0	0



### 3.2.4 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges	195 786			195 786
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	2 121	853		2 974
→				
<b>Total</b>	<b>197 907</b>	<b>853</b>	<b>0</b>	<b>198 760</b>

#### 3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.5 Dettes

#### 3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 406	159 406		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	47 159	47 159		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	327 682	327 682		
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>534 247</b>	<b>534 247</b>	-	-



### 3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>9 859</b>	<b>1 014</b>
→ Impôt sur les sociétés	9 859	414
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		600
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>37 300</b>	<b>31 206</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	10 348	6 825
→ Caisse de retraite	3 541	1 916
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer	1 648	1 286
→ Organismes sociaux autres charges à payer	525	525
→ Dettes congés à payer	14 839	14 592
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	5 157	5 070
→ Prélèvement à la source	1 242	992
<b>Total</b>	<b>47 159</b>	<b>32 220</b>

### Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>103 559</b>	<b>88 227</b>
→ FNP - Factures non parvenues	6 689	5 589
→ FNP - Factures non parvenues INTRAGROUPE	96 870	82 638
***		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
***		
***		
***		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
***		
<b>Autres dettes :</b>	<b>327 682</b>	<b>254 627</b>
→ Dons à reverser BN	29	4 190
→ Frais bénévoles		334
→ Charges à payer recherche	295 000	217 500
→ Autres charges à payer	333	333
→ Charges à payer recherche à régler Siège	32 320	32 270
<b>Total</b>	<b>431 241</b>	<b>342 854</b>

### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT



## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 <b>094 - COMITÉ DU VAL DE MARNE</b>	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>EMPLOIS</b>				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	695 413,39	689 167,79	611 935,10	609 297,46
1.1 Réalisées en France	695 413,39	689 167,79	611 935,10	609 297,46
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	342 046,88	335 846,30	312 368,87	311 035,07
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	353 366,51	353 321,49	299 566,23	298 262,39
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	191 096,27	191 095,75	176 372,07	176 368,85
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	191 096,27	191 095,75	176 372,07	176 368,85
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	113 774,77	108 096,91	110 089,51	101 473,77
3.1 Frais d'information et de communication	110,00	110,00	90,60	90,60
3.2 Frais de fonctionnement	86 956,99	81 279,13	83 008,26	74 406,72
3.3 Autres charges	26 707,78	26 707,78	26 990,65	26 976,45
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	853,00	853,00	722,00	722,00
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	9 859,00		414,00	
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>				
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 010 996,43</b>	<b>989 213,45</b>	<b>899 532,68</b>	<b>887 862,08</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>246 631,30</b>		<b>452 535,59</b>	

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	44 029,44	44 029,44	33 971,90	33 971,90
Réalisées en France	44 029,44	44 029,44	33 971,90	33 971,90
Réalisées à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	1 192,32	1 192,32	1 552,10	1 552,10
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	17 003,52	17 003,52	15 438,00	15 438,00
<b>TOTAL</b>	<b>62 225,28</b>	<b>62 225,28</b>	<b>50 962,00</b>	<b>50 962,00</b>



RESSOURCES	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-1 213 618,33</b>	<b>-1 213 618,33</b>	<b>-1 289 409,65</b>	<b>-1 289 409,65</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-46 432,00	-46 432,00	-49 488,00	-49 488,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-535 961,48	-535 961,48	-566 523,82	-566 523,82
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-631 224,85	-631 224,85	-673 397,83	-673 397,83
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-46,40</b>		<b>-29 326,62</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie			-24 781,86	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-46,40		-4 544,76	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-43 963,00</b>		<b>-33 332,00</b>	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>-1 257 627,73</b>	<b>-1 213 618,33</b>	<b>-1 352 068,27</b>	<b>-1 289 409,65</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-62 225,28</b>	<b>-62 225,28</b>	<b>-50 962,00</b>	<b>-50 962,00</b>
Bénévolat	-62 225,28	-62 225,28	-50 962,00	-50 962,00
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-62 225,28</b>	<b>-62 225,28</b>	<b>-50 962,00</b>	<b>-50 962,00</b>



## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

#### 4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 50-9	75432XXX	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations de biens à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>

  

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>

  

<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>		<b>0</b>
-----------------------------	--	----------

#### 4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.



#### 4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ ...		
→ ...		
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
→ Produits Financiers	44 050	3 109
→ ...		
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>44 050</b>	<b>3 109</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

##### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

##### 4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

##### 4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Produits divers de gestion courante	1	3
→ Produits exceptionnels	46	4 530
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>4 533</b>



### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »



#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	0	0
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	0	0
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie N-1 et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 14 décembre 2023.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Achats de marchandises	517	31	57	605
Autres achats et charges externes	137 018	150 420	22 757	310 195
Impôts taxes et versements assimilés	4 255	1 350	1 831	7 436
Dotations aux amortissements			27 561	27 561
Autres charges d'exploitations	23 311	8 201	11 654	43 166
<b>Total</b>	<b>165 101</b>	<b>160 002</b>	<b>63 860</b>	<b>388 963</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	61 919	54 200
Actions d'information, de prévention et de dépistage	63 782	52 353
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	15 211	13 598
Actions de société et politique de santé	11 324	10 124
Frais d'appel aux dons et legs	31 094	27 647
Frais de fonctionnement (dont communication)	50 768	49 391
<b>Total</b>	<b>234 098</b>	<b>207 313</b>



### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	168 681	157 570
Actions d'information, prévention,dépistage	122 782	107 280
Actions de formation	432	453
Actions de recherche	32 588	30 824
Actions autres	17 565	16 241
<b>Total</b>	<b>342 048</b>	<b>312 368</b>
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades		10 000
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	353 237	289 566
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>353 237</b>	<b>299 566</b>

### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.



#### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	110	90
Frais de gestion	73 474	71 657
Impôts et taxes	1 831	-889
Cotisation statutaire	11 652	12 240
Charges Financières	0	0
Dotations aux amortissements	26 708	26 975
Charges exceptionnelles	0	15
<b>Total</b>	<b>113 775</b>	<b>110 088</b>

#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.



#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	62 925	50 962
<b>Total</b>		<b>62 925</b>	<b>50 962</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

094 - COMITÉ DU VAL DE MARNE			MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France					MISSIONS SOCIALES		FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			FRAIS DE FONCTIONNEMENT					DOTATIONS AUX PROVENIENS ET DÉPRÉCIATIONS	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	REPORTS EN FONDS DÉDÉS DE L'EXERCICE
Tableau de passage CROD   CR CHRG	31/12/2023	écarts	Actions en direction des malades, des proches et des bénévoles	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'animation des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions de société et politique de santé	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	Frais d'appel de dons	Frais de traitement des dons	Frais de traitement des legs	Frais d'information et de communication #vazeine	Frais de gestion	Impôts et taxes	Cotisation salariale 10%	Dotations aux amortissements				
76/01/2024 - 13.44																				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 001 137,43</b>		<b>168 680,73</b>	<b>122 782,34</b>	<b>431,57</b>	<b>17 564,56</b>	<b>32 587,68</b>	<b>353 366,51</b>	<b>134 963,82</b>	<b>41 621,28</b>	<b>14 611,17</b>	<b>110,00</b>	<b>73 473,08</b>	<b>1 830,85</b>	<b>11 652,26</b>	<b>26 707,78</b>	<b>853,00</b>			
Achats de marchandises	325,84		128,56	350,60		11,44	11,44													
Variation de stock																				
Autres achats et charges externes	310 193,10		75 827,03	52 350,56		4 448,69	4 462,07	129,81	134 863,82	8 921,85	6 634,57	110,00	22 644,75							
Autres financiers	1 18 078,16		24 839,70			485,45	818,08	353 236,68												
Impôts, taxes et versements assimilés	7 835,34		311,67	3 267,06						1 062,01	287,86			1 810,83						
Salaires et traitements	183 640,84		43 175,92	49 412,92		7 906,51	10 535,30													
Charges sociales	70 436,70		18 748,23	18 888,83		3 437,39	4 681,78													
Dotations aux amortissements, dépréciations et reports en fonds dédiés	27 560,78															26 707,78	853,00			
Autres charges d'exploitation	48 156,33		6 477,91	3 022,17		431,57	1 295,08	12 084,31		8 200,51	0,90		1,97		11 652,26					
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>																				
Dotations aux amortissements, dépréciations et intérêts et charges assimilés																				
Différences négatives de change																				
Charges nettes sur réserves de SAP																				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>																				
Sur opérations de gestion																				
Sur opérations en capital																				
Dotations aux amortissements, dépréciations et reports en fonds dédiés																				
<b>AUTRES</b>	<b>9 859,00</b>																			
Participation des salariés aux résultats																	9 859,00			
Impôt sur les bénéfices	9 859,00																9 859,00			
<b>C.R.</b>	<b>1 010 996,43</b>		<b>168 680,73</b>	<b>122 782,34</b>	<b>431,57</b>	<b>17 564,56</b>	<b>32 587,68</b>	<b>353 366,51</b>	<b>134 963,82</b>	<b>41 621,28</b>	<b>14 611,17</b>	<b>110,00</b>	<b>73 473,08</b>	<b>1 830,85</b>	<b>11 652,26</b>	<b>26 707,78</b>	<b>853,00</b>	<b>9 859,00</b>		

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	44 029	0	1 192	17 004	
<b>TOTAL</b>	<b>44 029</b>	<b>0</b>	<b>1 192</b>	<b>17 004</b>	<b>62 225</b>



## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes	6 438
Autres missions	
<b>Total</b>	<b>6 438</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ Remboursement Recherche	45
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>45</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→	0
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>0</b>



## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 <b>094 - COMITÉ DU VAL DE MARNE</b>		Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-1 213 618,33</b>	<b>-1 289 409,65</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie		-46 432,00	-49 488,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-535 961,48	-566 523,82
Dons manuels non affectés		-529 433,02	-559 841,53
Dons manuels affectés		-5 528,46	-4 682,29
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-1 000,00	-2 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-631 224,85	-673 397,83
Manifestations			
Ventes (dont abonnement à vivre)		-110,00	-340,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-13 797,71	-6 601,37
Autres produits affectés			
Produits financiers		-44 049,89	-3 109,50
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-573 267,25	-663 346,96
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>-1 213 618,33</b>	<b>-1 289 409,65</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>-1 213 618,33</b>	<b>-1 289 409,65</b>

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 921 895,23	1 493 372,19
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	224 404,88	401 547,57
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	26 707,78	26 975,47
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	2 173 007,89	1 921 895,23

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-62 225,28</b>	<b>-50 962,00</b>
Bénévolat	-62 225,28	-50 962,00
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>-62 225,28</b>	<b>-50 962,00</b>



LA LIQUE	094 - COMITÉ DU VAL DE MARNE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>689 167,79</b>	<b>609 297,46</b>
1.1 Réalisées en France		689 167,79	609 297,46
Actions réalisées par l'organisme		335 846,30	311 035,07
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		166 680,73	157 525,46
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		118 581,76	105 995,37
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		431,57	453,35
Actions de société et politique de santé		17 564,56	16 236,77
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		32 587,68	30 824,12
Versements à d'autres organismes agissant en France		353 321,49	298 262,39
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			10 000,00
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		353 321,49	288 262,39
Programmes nationaux		10 736,66	19 566,23
Programmes régionaux et départementaux		342 584,83	268 696,16
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>191 095,75</b>	<b>176 368,85</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		191 095,75	176 368,85
Frais d'appel de dons		134 863,82	125 875,93
Frais traitements des dons		41 620,87	38 222,60
Frais de traitements des legs		14 611,06	12 270,32
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>108 096,91</b>	<b>101 473,77</b>
3.1 Frais d'information et de communication		110,00	90,60
Frais d'information et de communication externe		110,00	90,60
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		81 279,13	74 406,72
Frais de gestion		67 796,02	62 166,29
Impôts et taxes		1 830,85	
Cotisation statutaire 10%		11 652,26	12 240,43
3.3 Autres charges		26 707,78	26 976,45
Dotations aux amortissements		26 707,78	26 975,47
Charges exceptionnelles			0,98
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>988 360,45</b>	<b>887 140,08</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>853,00</b>	<b>722,00</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>224 404,88</b>	<b>401 547,57</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 213 618,33</b>	<b>1 289 409,65</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>44 029,44</b>	<b>33 971,90</b>
Réalisées en France	44 029,44	33 971,90
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>1 192,32</b>	<b>1 552,10</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>17 003,52</b>	<b>15 438,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>62 225,28</b>	<b>50 962,00</b>



#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

094 - COMITÉ DU VAL DE MARNE

Décembre 2023

##### Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la générosité du public

Immobilisation	Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
IM000001	25/09/2015	STRUCTURE / 80.5%	523 718,09				10 478,07	10 478,07
IM000002	16/09/2015	AMENAGT BUREAUX : EL	12 084,00				484,25	484,25
IM000003	05/10/2015	AMENAGT BUREAUX : ME	4 152,26				166,62	166,62
IM000004	06/08/2015	AMENAGT BUREAUX : CL	20 458,68				820,86	820,86
IM000005	20/11/2015	AMENAGT BUREAUX : SE	4 453,20				178,36	178,36
IM000006	22/11/2016	AMENAGT PEINTURE	605,00				60,67	60,67
IM000007	27/10/2015	AMENAGT BUREAUX : RE	6 144,72				245,91	245,91
IM000012	25/09/2015	CHAUFFAGE / 3.2%	20 818,60				1 389,75	1 389,75
IM000023	25/09/2015	PLOMBERIE / 6.5%	42 287,80				1 692,77	1 692,77
IM000034	25/09/2015	MENUISERIE / 3.3%	21 469,19				859,40	859,40
IM000045	25/09/2015	PEINTURE / 6.5%	42 287,80				2 822,93	2 822,93
IM000056	15/09/2015	AMENAGT BUREAUX : RI	999,00				100,47	100,47
IM000067	25/10/2015	AMENAGT BUREAUX : PE	18 078,00				1 811,66	1 811,66
IM000073	18/11/2015	AMENAGT BUREAUX : ST	7 088,40				712,09	712,09
IM000074	23/10/2015	CHAUFFAGE/CLIMATISAT	4 226,10				282,23	282,23
IM000077	31/05/2019	ESPACE CLOISONS ALU	2 460,00				245,93	245,93
IM000079	20/05/2020	ARVAL 03BC135568 CIT	12 890,00				2 578,00	2 578,00
IM000080	21/12/2020	PC DELL OPTIPLX 508	2 840,00				920,37	920,37
IM000081	21/12/2020	OPTIPLX 5080 16G	797,00				258,29	258,29
IM000082	21/12/2020	ECRAN DELL P2319H	550,00				178,24	178,24
IM000083	21/12/2020	PC PORTABLE DELL 351	701,00				227,17	227,17
IM000084	31/05/2021	ESPACE CLOISONS ALU	1 938,00				193,74	193,74
			751 046,84					26 707,78

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.



## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2023	2022
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours de réalisation avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b> Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	11			
<b>Bénévoles "administratifs"</b> Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	2	78	0,047	3 523
<b>Bénévoles de terrain</b> Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	31	3 523	2,142	58 702
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>3 601</b>	<b>2,189</b>	<b>62 225</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nombre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES



### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	4	6 999	3,85
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>6 999</b>	<b>3,85</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	3 084
6257 - Réceptions	Restauration	745
...	Frais de Téléphone	800
...	...	
...	...	
	<b>Total</b>	<b>4 629</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **5.804** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.





*Grégoire & Associés*

23, RUE DE LA BOÉTIE - 75008 PARIS

TÉL. : 01 43 12 86 00 - FAX : 01 43 12 86 01 - EMAIL : paris@sagg.fr

**COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE DE  
LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE & DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

**SIÈGE SOCIAL : 23, RUE LA BOÉTIE - 75008 PARIS - TÉL. 01 43 12 86 00 - FAX 01 43 12 86 01 - EMAIL : paris@sagg.fr - SITE INTERNET : www.sagg.fr**

**SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 400 000 € - RCS - PARIS B 412 261 985 - SIRET : 312 261 985 00039 - APE 6920 Z**

**PARIS - CERGY-PONTOISE - NANCY - REIMS - STRASBOURG - VANNES - DIJON**



**COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE DE  
LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

**ASSOCIATION LOI DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 1901**

**SIEGE SOCIAL : 1 RUE DE PARIS**

**94000 - CRETEIL**

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

*Exercice clos le 31 décembre 2023*

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



## **Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 8 avril 2024

**Le commissaire aux comptes  
Grégoire & Associés**

Signé électroniquement le 08/04/2024 par  
Amaury Loze

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal line and a small flourish.

**Amaury LOZÉ**

